

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.

Siège Social: 18, Rue Joseph Anoma - 01 B.P. 3802 Abidjan 01 Tél: (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Fax: (225) 20 32 66 84 E-mail: brvm@brvm.org

Site Internet: www.brvm.org

Antennes BENIN BURKINA FASO Tel: 229 312126 Tel: 226 308773 CôTE D'IVOIRE

GUINEE BISSAU

NIGER

MALI TOGO Tel: 225 20326685 Tel: 225 20326686 Tel: 223 232354 Tel: 227 736692 Tel: 221 8211518 Tel: 228 212305

AVIS N°191 - 2016 / BRVM / DG

CORIS BANK INTERNATIONAL

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de la société CORIS BANK INTERNATIONAL, admise au Premier Compartiment de son marché des actions, aura lieu le vendredi 23 décembre 2016.

La société CORIS BANK INTERNATIONAL, en abrégé CBI, est une Société Anonyme de droit burkinabé, née de la transformation en banque, en fin décembre 2007, de l'exétablissement financier dénommé la Financière du Burkina (FIB) créée le 05 avril 1986.

CORIS BANK INTERNATIONAL est inscrite au RCCM du Burkina Faso sous le numéro : BF OUA 2013 M 4627. Son numéro d'immatriculation fiscal (IFU) est : 00004742 U. Elle a obtenu l'agrément en qualité de banque universelle le 26 décembre 2007 par l'arrêté N°754/MEF/SG/DGTCP/DAMOF du 26/12/2007 du Ministère de l'Economie et des Finances du Burkina Faso et a été inscrite sur la liste des Banques et Etablissements Financiers de l'UMOA sous le numéro C 0148 V. Son siège social est établi au 1242, Avenue du Docteur Kwame N'Krumah à Ouagadougou au Burkina Faso, 01 BP 6585 Ouagadougou 01 Burkina Faso, Tél: +226 25 49 10 00 Fax: +226 25 33 52 27 www.coris-bank.com, E-mail: corisbank@coris-bank.com.

CORIS BANK INTERNATIONAL a pour objet directement ou indirectement dans tous les pays et particulièrement au Burkina Faso de recevoir des fonds qu'elle placera pour son compte en opérations de placement, d'effectuer pour son propre compte des opérations de crédit telles que les opérations de prêt, d'escompte, de prise en pension, d'acquisition de créances, de garanties, de financement, de ventes à crédit et de crédit-bail, de prendre des participations dans les entreprises existantes ou en formation, d'acquérir toutes valeurs mobilières émises par des personnes publiques ou privées, de financer les Petites et Moyennes Entreprises (PME), d'accorder des prêts aux entreprises et aux particuliers. Et plus généralement, toutes opérations économiques, judiciaires, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou à tous objets similaires connexes ou complémentaires.

En date du 08 juillet 2016, l'Agence WARA (West Africa Rating Agency), à l'issue de la revue annuelle de notation, a attribué à la CORIS BANK INTERNATIONAL la note « BBB » en grade d'investissement et la perspective attachée à cette notation est stable. Cette note reflète la croissance rapide de la banque qui a su se positionner comme une banque majeure du Burkina Faso.

En effet, fondée sur une vision clairvoyante consistant à «faire autrement» la banque, et d'un dynamisme commercial spécifiquement orienté vers la pleine satisfaction de la clientèle, CORIS BANK INTERNATIONAL dans un environnement concurrentiel exacerbé a su s'imposer en dépit de sa jeunesse comme une banque majeure et de référence aussi bien sur la place bancaire du Burkina Faso que dans la sous-région UEMOA toute entière.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la CORIS BANK INTERNATIONAL du 28 avril 2016 relative à l'augmentation du capital social, après avoir délibéré, a décidé de l'introduction en bourse des actions de CBI à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et autorisé la cession d'actions à travers une Offre Publique de Vente (OPV). A cet effet, la société CBI a procédé à une OPV d'un million deux cent cinquante mille (1 250 000) titres pour une valeur de 36 750 000 000 FCFA sur le marché financier de l'UMOA.

La diffusion des 1 250 000 actions CBI dans le public ayant eu lieu le 02 novembre 2016, aux prix de 30 000 FCFA et de 24 000 FCFA par action, la procédure d'introduction qui sera retenue pour la première journée de cotation est la procédure ordinaire.

Ainsi, le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente avec un cours de référence fixé à 30 000 F CFA.

Le symbole adopté pour les transactions sur le titre est : CBIBF.

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) CORIS BOURSE est responsable de l'introduction en bourse des actions CBIBF.

Les investisseurs qui désirent consulter la Note d'Information ou obtenir plus d'information sur la CBI sont priés de communiquer avec la SGI CORIS BOURSE au 01 BP 6585 Ouagadougou 01; Tél: (226) 25 33 14 85; Fax: (226) 25 33 14 83; e-mail: corisbourse@corisbourse.com; site web: www.coris-bourse.com.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège, les Antennes Nationales de Bourse ou les différentes SGI installées dans les pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 09 décembre 2016.

LE DIRECTEU GENERAL

Le Directeur Général

Edoh Kossi AMENOUNVE